

# LE GUIDE DU RÉDACTEUR

*ou comment rédiger un article*



*Chèr(e)s collègues,*

Service support, la Communication intervient comme soutien à l'égard des autres services et a un rôle de conseils. Aussi, afin de faciliter votre travail dans le cadre de la rédaction de vos articles pour le magazine *Vivre Noyon*, la lettre d'information *42Com'* ou encore les sites internet des deux collectivités, voici un guide pratique vous présentant quelques règles journalistiques simples, des conseils et également un rappel sur les étapes de création d'un numéro du *Vivre Noyon*. Ce guide est pour vous. N'hésitez pas à vous en servir pour vos futurs articles !

*Myriam Jamali*  
*Directrice de la Communication*

## SOMMAIRE

- 1 | *Quelques règles journalistiques* p. 3
  - 1/ L'écriture journalistique : écrire pour être compris
  - 2/ L'angle : un certain point de vue
  - 3/ Les phrases
  - 4/ L'attaque
  - 5/ La chute
- 2 | *La construction d'un article* p. 6
- 3 | *Un exemple avec le magazine Vivre Noyon* p. 7
  - 1/ Le chemin de fer
  - 2/ Les différents types d'articles
  - 3/ Le choix des sujets
  - 4/ Les délais

# 1 | Quelques règles journalistiques

## 1/ L'écriture journalistique : écrire pour être compris

Avant tout, le rédacteur doit transmettre un **MESSAGE CLAIR**.

Son principal atout : **LA SIMPLICITÉ**.

L'essentiel est résumé en quelques mots...

1 dans le titre

# Mobilisation contre l'absentéisme scolaire

La lutte contre l'absentéisme s'intensifie dans l'Oise. Avec 246 signalements d'élèves absents régulièrement, les chiffres sont inquiétants. Les parents vont être rappelés à leurs responsabilités.

2 dans le chapitre

3 dans l'attaque

**R**esponsabiliser les jeunes comme les parents pour lutter contre l'absentéisme scolaire. C'est le sens des actions menées notamment dans le Beauvaisis, au niveau du procureur, de l'éducation nationale et des associations.

Le constat est sévère : 246 signalements ont ainsi été opérés dans l'Oise au cours des cinq premiers mois de 2011. Des signalements pour des élèves absents au moins quatre demi-journées par mois des bannières du collège ou du lycée. Elisabeth Laporte, inspectrice d'académie, et Jean-Philippe Vicentin, procureur de la République de Beauvais, ont réuni lundi dans un collège beauvaisien l'ensemble des chefs d'établissement relevant du ressort de la ville-préfecture. Objectif : leur présenter le cadre d'un partenariat de la lutte contre l'absentéisme scolaire. « Concrètement, les élèves qui seraient signalés pour absentéisme seraient reçus avec leurs parents par les délégués du procureur qui leur rappelleraient la loi relative à l'obligation scolaire et les risques encourus en cas de non-respect de leurs obligations, explique l'inspectrice d'académie. Nous devons être réactifs dans le repérage et le traitement de l'absentéisme, ce qui évitait d'avoir à recourir à la suspension des allocations familiales. » Depuis septembre 2010, la loi dite Clottier-Perotin en effet qui a partir de



Les élèves absents plus de quatre demi-journées par mois et leurs parents pourraient être reçus par les délégués du procureur pour un rappel à la loi. Objectif : faire de la prévention et éviter la suspension des allocations familiales.

quatre demi-journées d'absence non justifiée constatées dans une période d'un mois, le chef d'établissement doit transmettre le dossier de l'élève concerné à l'inspecteur d'académie. Après instruction du dossier, l'inspecteur d'académie peut décider d'envoyer un avertissement aux familles. Il peut également saisir le président du conseil général ou le maire afin que des mesures d'accompagnement social et éducatif puissent être mises en oeuvre. La loi autorise l'inspecteur d'académie à transmettre, en dernier recours, une demande de suspension des versements de la Caisse d'allocation familiale. Au-

cune séance de ce genre n'a été faite dans l'Oise, à ce jour. « C'est vraiment la mauvaise nouvelle, souligne Elisabeth Laporte. Cela nous amène, dans un cadre éducatif, d'en arriver là. »  
**Un signalement plus rapide**  
Le procureur de la République de Beauvais, signataire de cette convention originale avec l'éducation nationale et les services de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse), classe cette mobilisation contre l'absentéisme scolaire dans ses priorités, au même titre que la lutte contre le trafic de stupéfiants et les cambriolages.

« Si on veut faire de la prévention de la délinquance des mineurs efficace, il faut veiller à ce que les jeunes puissent préparer leur avenir professionnel, estime Jean-Philippe Vicentin. Plus ils seront à l'école, moins ils auront de risque qu'ils deviennent délinquants. »  
La convention, signée lundi, instaure un parcours de signalement plus rapide. « Dans les huit jours, le délégué du procureur pourrait recevoir les parents pour un rappel à la loi. L'objectif, c'est de trouver rapidement une solution pour que l'absentéisme cesse. »

4 dans la légende

## Titre

Répond souvent aux questions Quoi et Où.

## Le chapô

Donne l'information essentielle de l'article.

## L'attaque

Sert à accrocher le lecteur.

## La légende

Explique la photo.

## À RETENIR

- > CLARTÉ DU LANGAGE.
- > CLARTÉ DU MESSAGE.



## 2/ L'angle : un certain point de vue

Choisir un angle, c'est décider de **LA PRINCIPALE INFORMATION** contenue dans l'article. C'est s'obliger à traiter le sujet d'**UN CERTAIN POINT DE VUE**, en n'abordant qu'**UN SEUL ASPECT PARTICULIER D'UNE RÉALITÉ FORCÉMENT COMPLEXE**.

Ce choix est guidé par l'intérêt potentiel de l'approche choisie, son actualité et doit aussi répondre aux attentes du lecteur.

## À RETENIR

- > DES PHRASES AUSSI COURTES QUE POSSIBLE.
- > DES PHRASES LE PLUS COMPRÉHENSIBLE POSSIBLE.
- > UNE SEULE IDÉE, UNE SEULE INFORMATION PAR PHRASE.



### 3/ Les phrases

Si le lecteur doit relire chaque phrase pour l'assimiler, il abandonnera rapidement la lecture de votre article. Les spécialistes conseillent de **NE PAS DÉPASSER 40 MOTS PAR PHRASE**, en alternant les phrases très courtes et les phrases (un peu) plus longues.

### 4/ L'attaque

Elle sert à accrocher le lecteur et peut être :

- Une citation.
- Le résumé de l'article en une phrase.
- Un vers célèbre.
- Une interpellation du lecteur : « Supposons que... ».

### 5/ La chute

**SAVOIR S'ARRÊTER EST PRESQUE AUSSI IMPORTANT QUE SAVOIR DÉMARRER.**

Une bonne chute doit être parfaitement appropriée et si possible surprendre. Elle peut utiliser de multiples ressorts : l'humour, la réflexion, permettre une ouverture vers le futur ou, pourquoi pas, un retour sur le passé, proposer une courte morale à l'histoire racontée...

- Ne jamais conclure : on peut conclure que...
- Ne pas donner d'information importante dans la chute.
- Si vous ne savez pas « chuter », mettez simplement un point final dès que vous avez dit ce que vous aviez à dire.

## **À RETENIR**

> LA CHUTE EST LA DERNIÈRE PHRASE, OU PAR EXTENSION, LE DERNIER PARAGRAPHE DE L'ARTICLE.

> UNE BONNE CHUTE VALORISE VOTRE ARTICLE ET DONNE UNE BONNE IMPRESSION D'ENSEMBLE AU LECTEUR.



## 2 | La construction d'un article

Un article doit répondre à six questions-clés : **QUI ? (FAIT) QUOI ? OÙ ? QUAND ? COMMENT ? POURQUOI ?**

- **Qui ?**

C'est le sujet, l'acteur principal de l'information : un homme ou une femme, un groupe, un animal, un évènement, un fait, un phénomène...

- **Quoi ? - ou plus exactement (qui fait) quoi ?**

C'est l'action, le verbe de la phrase...

- **Où ?**

C'est le lieu où se déroule l'action. Exemple : département, territoire, ville, quartier...

- **Quand ?**

C'est la localisation dans le temps de l'évènement ou de l'action. Exemple : hier, aujourd'hui, demain, il y a un an...

- **Pourquoi ?**

Ce sont les causes, les objectifs, les raisons du fait relaté.

- **Comment ?**

Ce sont les moyens utilisés, la façon dont s'est déroulée l'action, le mode opératoire de l'acteur ou du phénomène...

### À RETENIR

> LA RÈGLE SE FORMULE DE LA FAÇON SUIVANTE : QUI (SUJET, ACTEUR) ? (FAIT) QUOI (ACTION) ? OÙ (LIEU PRÉCIS) ? QUAND (MOMENT PRÉCIS, DATE) ? COMMENT (MODALITÉS) ? POURQUOI (MOTIFS OU OBJECTIFS) ?

> LA RÉPONSE AUX SIX QUESTIONS CLÉS DOIT SE FAIRE DANS LA TITRAILLE (SUR-TITRE, TITRE, SOUS-TITRE) ET DANS LES PREMIÈRES LIGNES DE L'ARTICLE.



# 3 | Un exemple avec le magazine Vivre Noyon

## 1/ Le chemin de fer

couverture



édite & sommaire



arrêt sur images



à la une



actualités 1



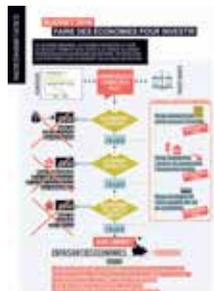
actualités 2



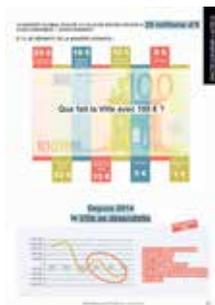
actualités 3



dossier 1



dossier 2



du côté de chez vous



vie économique



associations



sports & loisirs



culture 1



culture 2



agenda



histoire



pratique & état-civil



échos du cm 1



échos du cm 2



échos du cm 3



échos du cm 4



tribunes



dernière de couverture



## 2/ Les différents types d'articles

### • La brève

Une brève est un article qui relate un fait de manière concise, brève, d'où son nom. Pour qu'une brève soit complète, il faut respecter la règle des QQQQP : **QUI ?**, **QUOI ?**, **OÙ ?**, **QUAND ?**, **COMMENT ?**, **POURQUOI ?**.

La brève ne doit **PAS FAIRE PLUS DE 800 SIGNES (ESPACES COMPRIS)** et est illustrée d'une photographie légendée.

**Sur-titre, précise la thématique de la brève : vie de quartier, environnement, vie associative...**

titre

ÉVÈNEMENT

Partageons le jardin !



Le conseil municipal des jeunes lors de la construction d'une maison insectes

chapô

**L**a Ville de Noyon propose, aux habitants mais aussi aux scolaires et aux associations, quatre jardins partagés au coeur des quartiers.

Un 1<sup>er</sup> jardin est à découvrir au milieu des jardins familiaux de Beauséjour. Cet espace commun participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain. Il a été créé par les services municipaux et sera entretenu par tous ceux qui souhaitent contribuer

à l'amélioration de leur cadre de vie. Les jardins partagés se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures. Semer, entretenir et produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques... permettront aussi la mise en place d'ateliers à thème. ■

légende

CONTACT 03 44 93 59 28 |  
CHARLINE.VANDAELE@NOYON.FR

coordonnées

# ZOOM SUR... les photographies



## La taille détermine la qualité de la photo

Pour qu'une photographie apparaisse de qualité sur un document imprimé, il faut impérativement que celle-ci ne fasse **pas moins de 1 Mo**. Pour le savoir, cliquez sur le bouton droit de votre souris et choisissez Propriétés tout en bas du menu déroulant. Vous trouverez cette information dans Taille. Les photos enregistrées à partir d'internet sont de très faible qualité et inutilisables pour des supports destinés à l'impression. Autre information essentielle : quand vous envoyez vos photos, il est nécessaire de les intégrer en pièce jointe de votre mail et non de les intégrer à un document word. La qualité en serait considérablement réduite.

## L'importance de la légende

Il est nécessaire de transmettre

une légende, explicitant la photo, précisant la date, le lieu, l'action et les noms et fonctions des personnalités présentes.

*Les crédits photo, une obligation*  
Hormis si la photo a été prise par un agent de la Ville ou de la CCPN, il est obligatoire de préciser le crédit photo.

### légende

**SALLE DE RÉCEPTION DU CHEVALET, LE SAMEDI 2 AVRIL.**  
Lors des 10<sup>e</sup> Journées européennes des métiers d'art, l'association des faiseurs d'art a proposé au public de rencontrer des verriers, céramistes et autres artisans d'art.



© Julien Lemoine

crédit photo /

## • Le téléx

Il s'agit d'une **BRÈVE GÉNÉRALEMENT NON ILLUSTRÉE**.

## EN BREF

### CADRE DE VIE

Respectons la tranquillité de tous  
L'arrivée des beaux jours s'inscrit souvent avec soleil tardif dans le jardin et barbecue convivial qui se prolonge tout l'après-midi. Seulement, il est essentiel de respecter certaines règles de bon voisinage contre l'avis de faire trop de bruit, il en va de la tranquillité et du bien vivre ensemble de tous. Pour rappel, toute nuisance sonore est sanctionnée à hauteur de 60 euros.

CONTACTS : GENDARMERIE | 17

POLICE MUNICIPALE | 06 18 31 25 74

### WEB TV

La web TV nroyonnaise prête à fêter sa foie

### SAMEDI 29 MAI | THÉÂTRE DU CHEVALET

Coordonnée par l'Office régional pour la promotion du cinéma, avec le soutien de la Ville de Noyon et de l'État, la première web TV locale, réalisée et animée par des Noyonnais, vous donne l'opportunité de proposer des sujets, rubriques, idées ou web-séries en lien avec la vie locale. Accessible à tous, l'inauguration s'accompagnera de nombreuses animations et

de séances de projection de film en direct. Peut-être vous glissez-vous à cette occasion dans le peau d'Al Pacino ou de Cliff Moor pour recevoir vous-même le dialogue d'une scène culte, sans tomber du côté obscur bien sûr ! Vous avez envie de vous lancer dans le journalisme de proximité ? Trouver des faits de reportage originaux sur la vie locale de Noyon ? Apprendre à manipuler une caméra et de vous familiariser avec le montage vidéo ? Testez l'aventure.

CONTACT | 03 44 44 23 62

## • L'article A la une

Il s'agit d'un article **PLUS COMPLET QU'UNE BRÈVE QUI NE DOIT PAS DÉPASSER LES 2 000 SIGNES (ESPACES COMPRIS)**. Il est agrémenté d'un Parole d'élu ou encore d'un encart chiffres clés.



Photographie 1/3 de page

Titre

La participation citoyenne, inspirée du concept anglo-saxon « neighbourhood watch », est une démarche partenariale et solidaire qui consiste à faire participer la population concernée à la prévention-sécurité de leur propre quartier, avec l'appui et sous le contrôle de l'État. A Noyon, le dispositif sera lancé, dans un premier temps, sur le secteur de Tartelesse-Orrois, du fait de la forte implication de ses habitants lors des trois réunions de sensibilisation conduites entre 2014 et 2015. Ainsi, sur la soixantaine de participants aux réunions d'information, treize personnes se sont portées volontaires pour participer au dispositif. Leur rôle est de collecter des observations, de faire des signalements instantanés... auprès de la police. Ce dispositif est amené à s'étendre aux autres secteurs de la ville.

### CRÉER DU LIEN SOCIAL

Participation citoyenne favorisera le développement de rapports de voisinage, un facteur important de la lutte contre les cambriolages, les démarchages abusifs et les escroqueries. L'attention de chacun

dans son quartier peut aider à prévenir l'action des malfaiteurs et faciliter l'intervention de la police. Par ailleurs, la participation citoyenne contribue au renouvellement du lien social en ce qu'elle renforce le contact et les échanges entre les habitants du quartier, générant ainsi des solidarités de voisinage. ■



Nous améliorons la sécurité par le biais de l'information et de l'entraide entre voisins.

## • L'interview Parole de Noyonnais

Rédigée par le service Communication, cette interview est intégrée dans les pages Actualités. Cet article fait le portrait de personnes qui contribuent à améliorer Noyon et son territoire et qui s'investissent dans la vie locale aussi bien dans les domaines du sport, de la culture ou encore de la santé. Si vous connaissez un(e) Noyonnais(e) qui répond à ces critères, n'hésitez pas à nous le dire.



## • Le chiffre

Il permet la **MISE EN AVANT D'UNE INFORMATION** qui vise à valoriser vos actions et votre service. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions.

LE CHIFFRE

**5 MINUTES**, C'EST LE TEMPS MOYEN DE RÉPONSE  
DE LA VILLE AUX INTERNAUTES SUR FACEBOOK



## La fiche de liaison

Envoyée une semaine avant la tenue du comité de communication, celle-ci doit être complétée de vos sujets d'actualités et présentée lors du comité.



FICHE DE LIAISON  
Vivre Noyon du mois de SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016

SERVICE : AFFAIRES SCOLAIRES.....

Merci d'indiquer les sujets d'actualité de votre service, accompagnés d'un descriptif de quelques lignes :

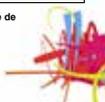
Sujet .....	.....	Date .....
Horaires .....	Lieu .....	.....
Descriptif .....	.....	.....
.....	.....	.....
Sujet .....	.....	Date .....
Horaires .....	Lieu .....	.....
Descriptif .....	.....	.....
.....	.....	.....
Sujet .....	.....	Date .....
Horaires .....	Lieu .....	.....
Descriptif .....	.....	.....
.....	.....	.....
Sujet .....	.....	Date .....
Horaires .....	Lieu .....	.....
Descriptif .....	.....	.....
.....	.....	.....
Sujet .....	.....	Date .....
Horaires .....	Lieu .....	.....
Descriptif .....	.....	.....
.....	.....	.....
Sujet .....	.....	Date .....
Horaires .....	Lieu .....	.....
Descriptif .....	.....	.....
.....	.....	.....

Si vous connaissez des personnes dont le profil, le métier ou l'engagement associatif est intéressant, n'hésitez pas à nous en faire part pour notre rubrique « Parole de Noyonnais » !

Date de remise des textes et visuels	Date de bouclage pour envoi en impression	Date de distribution
Mercredi 6 juillet	Mardi 19 juillet	Jeudi 25 août

Merci d'apporter cette fiche **complétée et signée par votre adjointe** lors du comité de communication **le mardi 28 juin** - Service Communication (03 44 93 36 51)

Evelyne MARTIN  
Adjointe déléguée



## À RETENIR

NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOTRE FICHE DE LIAISON DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR VOTRE ADJOINT OU RESPONSABLE AFIN QUE CE DERNIER PUISSE COMPLÉTER ÉVENTUELLEMENT VOS SUJETS ET AJOUTER DES REMARQUES.



## 4/ Les délais

Au même titre que tout support de presse, le *Vivre Noyon* est soumis à des **CONTRAINTES DE TEMPS**.

De ce fait, toutes les étapes de création d'un numéro doivent être scrupuleusement respectées sous peine de retarder la livraison du magazine dans les boîtes aux lettres des Noyonnais.

## Les étapes de création du Vivre Noyon

Étapes de création	Services concernés	Calendrier	Exemple avec un numéro de mars-avril
<b>ÉTAPE 1</b> Comité de communication avec remise des fiches de liaison présentant les sujets proposés	Tous les services	Semaines - 4 avant distribution	Mardi 24 janvier
<b>ÉTAPE 2</b> Création du chemin de fer, envoyé aux services et élus pour validation	Service Communication	Semaines - 4 avant distribution	Mardi 24 janvier
<b>ÉTAPE 3</b> Réception des textes rédigés par les services et accompagnés de photographies	Tous les services	Semaines - 3 avant distribution	Mercredi 1 <sup>er</sup> février
<b>ÉTAPE 4</b> Réécriture des articles et rédaction des autres articles	Service Communication	Semaines - 3 avant distribution	Du mercredi 1 <sup>er</sup> février au vendredi 10 février
<b>ÉTAPE 5</b> Envoi des pages maquettées pour relecture et validation par les services, les élus, le cabinet du Maire et le maire	Tous les services	Semaines - 3 avant distribution	Du mercredi 1 <sup>er</sup> février au vendredi 10 février
<b>ÉTAPE 6</b> BAT et envoi en impression	Service Communication	Semaine - 1 avant distribution	Mardi 14 février
<b>ÉTAPE 7</b> Livraison	Imprimeur	Jours - 2 avant distribution	Mardi 21 février
<b>ÉTAPE 8</b> Distribution	Espaces verts	Dernier jeudi du mois	Jeudi 23 février



*Service Communication*

03 44 93 36 51

[com@noyon.fr](mailto:com@noyon.fr)

Hôtel de ville de Noyon